

Direction Générale des Services  
Service Marchés Publics  
NV/JM/BB/ N° 20240261

Le Maire de la Commune de Lambersart,

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 mars 2023 ayant pour objet de préciser la délégation du Conseil Municipal au Maire des dispositions de l'article L.2122-22 alinéas 21°, 22° et 27° du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2023P00191 du 31 mars 2023 donnant délégation à Monsieur Antoine PIERROT, Adjoint au Maire,

Vu l'accord-cadre n°2022A00402 conclu le 13 décembre 2022 pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé),

Vu le changement de comptable public à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

Considérant la nécessité de confier un avenant n°2 à l'association LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART, titulaire de l'accord-cadre de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé),

## DECIDE

**ARTICLE 1<sup>ER</sup>** : De signer l'avenant à l'accord cadre de services, passé en procédure d'appel d'offres ouvert avec le groupement d'entreprises solidaires dont le mandataire est l'association LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART sise 199/201 rue Colbert - Centre Vauban à LILLE CEDEX (59045) pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts (sites Parc St Pierre - Parc du Cosec -Allée Saint Clément - Parc Borloo - Résidentialisation du Pacot Vandracq) - Marché réservé). Cet avenant a pour objet de modifier le comptable assignataire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**ARTICLE 2<sup>ÈME</sup>** : Suite à la fermeture définitive du Centre des Finances Publiques de Marcq-en-Barœul au 1<sup>er</sup> septembre 2024, il lui est substitué le Service de Gestion Comptable de Lille. Le comptable assignataire est Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Lille - 2 Boulevard de Strasbourg à LILLE CEDEX (59881). Cet avenant prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**ARTICLE 3<sup>ÈME</sup>** : Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 24 SEPT 2024



Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Lambersart  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240261
Objet :	Avenant n°2 à l'accord cadre de services passé en procédure d'appel d'offres ouvert avec LA SAUVEGARDE DU NORD ESPAS LAMBERSART pour le marché de service d'entretien des espaces verts et du patrimoine arboré (Lot 2 : entretien d'espaces verts; Cet avenant a pour objet de modifier le comptable assignataire à compter du 1er septembre 2024.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-24 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-215903287-20240924-D20240261-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215903287-20240924-D20240261-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : D20240261.pdf Nom métier : 99_DC-059-215903287-20240924-D20240261-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	376.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 septembre 2024 à 14h30min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 septembre 2024 à 14h30min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 septembre 2024 à 14h30min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 septembre 2024 à 14h30min37s	Reçu par le MI le 2024-09-24